

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles : mais où est passé l'argent ?

8 novembre 2024

14 millions d'euros sur 5 ans ! C'est le [montant affiché](#) en 2022 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) dans le cadre de son plan 2021-2025 de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Or, à ce jour, nous ne savons pas où est passée la majorité de cet argent. Comme de nombreux personnels en charge des missions égalité dans les établissements, nous déplorons ce manque de transparence et réclamons un bilan financier détaillé ainsi qu'une augmentation massive des enveloppes budgétaires attribuées aux établissements publics pour mener à bien cette mission.

En 2021 et 2022, l'argent a été dépensé entre le financement d'associations ou d'établissements via un saupoudrage concurrentiel. En 2023, le compte n'y est pas ! 3,5 millions d'euros sont censés avoir été dépensés, dont une partie aurait été versée en « soutien aux établissements ». Cependant, le ministère n'a pas communiqué sur l'attribution de ces financements arbitraires. Pour 2024, ce sont de nouveau 3,5 millions d'euros qui sont répartis entre des associations et [37 postes créés](#) dans les régions académiques pour notamment « aider à la réalisation d'enquêtes administratives dans les établissements » ... Ces postes créés pour lutter contre les VSS représentent en réalité seulement 17 équivalents temps plein.

Au total, seul 0,014 % du budget théorique du MESR est consacré chaque année à la lutte contre les VSS. Nous sommes bien loin du plan marqué « par sa densité et son ambition » ! Pourtant, les VSS restent une réalité criante et brutale dans l'ESR. Selon le baromètre 2023 de l'Observatoire des VSS, 1 étudiante sur 12 est victime d'agression sexuelle au cours de sa scolarité dans le supérieur et 1 sur 30 de viol. En outre, 1 femme scientifique sur 2 a déjà été confrontée à une situation de harcèlement sexuel au travail.

Qu'ils soient précarisés sur des contrats courts et/ou surchargés par ces activités en plus de leur travail, les agent-es des missions égalités sont épuisés. Comme de nombreux personnels du soin, elles et ils s'occupent toute l'année de situations graves avec des conséquences dramatiques (étudiant-es SDF, tentatives de suicides, mutilations, etc.) et, faute de moyens suffisants, ne peuvent traiter toutes ces situations correctement.

Pour que les actions soient à la hauteur des enjeux, il faut multiplier les actions de sensibilisation et de formation des étudiant-es et des personnels à la lutte contre les VSS, le racisme et toutes les formes de discrimination mais aussi créer de véritables équipes permanentes d'agent-es publics en charge de l'écoute et de l'accompagnement des victimes au sein des établissements.

Il reste une année entière d'exercice de ce plan. Il est donc possible de corriger le tir. Pour cela, l'Union nationale des syndicats CGT de l'enseignement supérieur et de la recherche (CGT FERC Sup) demande :

- La garantie du versement des moyens financiers promis et annoncés par le ministère aux établissements.
- La pérennisation de l'ensemble des personnels BIATSS dédiés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et déjà en emploi.
- La transparence totale sur l'attribution des 14 millions d'euros prévus dans le plan de lutte contre les VSS du MESR avec la diffusion publique d'un bilan financier détaillé pour chaque année d'exercice.
- La création d'équipes permanentes dans tous les établissements pour recenser, combattre et finalement éradiquer de l'enseignement supérieur et de la recherche les VSS, le racisme et toute forme de discriminations (LGBTphobie, validisme, antisémitisme, etc.).
- L'augmentation significative et sérieuse de l'enveloppe budgétaire du MESR dédiée à la lutte contre les VSS, le racisme et toutes les discriminations. Avec 14 millions d'euros par an (soit 0,056 % du budget total de l'ESR), le MESR pourrait financer 3 agent-es à temps plein par universités.

**Samedi 23 novembre,
toutes et tous en manifestations !**

**Lundi 25 novembre,
Journée internationale de lutte pour l'élimination des
violences contre les femmes.**

➡ Retrouver ici tous les outils pour agir : <https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/>

